



ASSOCIATION DES MAIRES RURAUX DE LA LOIRE

UNION DES COMMUNES RURALES DE LA LOIRE

Compte-rendu du Conseil d'administration des Maires ruraux de la Loire
(AMR42) du 24 mars 2023 – Salle des fêtes de Saint-Just-en-Bas

Association : Maires Ruraux de la Loire (AMR42)

Siège social : Mairie de Cuinzier, 3 le Bourg, 42460 Cuinzier

Courrier : 27 Rue Roger Salengro - Entrée C, 42000 Saint-Etienne

Téléphone : 04 77 41 18 04

Nombre de membres présents : 22

Nombre de membres représentés : 0

ORDRE DU JOUR :

- Point sur les adhésions 2023 en lien avec le nouveau logiciel de traitement mis en place par l'AMRF.
- Point sur les avancées en matière de partenariats avec l'association.
- Echanges quant au cadrage du colloque du 11 mai 2023.
- Recherche d'un lieu et d'une date pour l'AG.
- Vote quant à la proposition d'intégration au CA d'un(e) élu(e) membre de la CoPler (secteur n'étant à ce jour pas représenté au sein de l'association) que l'Assemblée générale prochaine devra valider.
- Vote quant au lancement d'un site internet dédié à l'association.
- Echanges et questions diverses.

Mot d'accueil de Paul DUCHAMPT, Maire de Saint-Just-en-Bas :

- Paul remercie les membres d'être venus à cette réunion dans sa commune.
- La commune recense 282 habitants et possède une école en RPI avec Palogneux.
- On y dénombre plusieurs artisans et commerces : garage, charpentier, menuisier – serrurier - charpentier et maçon.
- *Pour précision, Paul fut Président du Syndicat de la Fourme de Montbrison durant 30 ans.*

Point sur les adhésions :

- Marc LAPALLUS ouvre le CA en remerciant Paul de son accueil.
- En 2021, en période post-covid, l'association comptait un peu moins de 170 adhérents, aujourd'hui elle atteint 210 factures d'adhésions réglées dans l'attente d'autres adhésions.
- Odoo, nouveau logiciel d'enregistrement des adhésions pris en charge à 100% par la structure nationale de l'AMRF, facilite grandement cette gestion.

Point sur les avancées en matière de partenariats :

- L'association souhaite mener des partenariats de communication, d'information et financier avec des acteurs institutionnels ou liés au monde rural. Cette dynamique s'inscrit dans la volonté d'amener des informations aux élus à côté desquels ils pourraient passer mais aussi de capter des financements, ce qui permettrait à l'association de financer un emploi salarié à mi-temps, d'organiser davantage de manifestations et d'assurer l'avenir.
- Les partenaires rencontrés et qui s'engageront auprès de l'association sont : le Conseil départemental de la Loire, l'Agence France Locale, la Fédération du BTP de la Loire, la Mutuelle Sociale Agricole Drôme-Ardèche-Loire, Vitogaz, Fibois42, Orange, le Crédit Agricole, Blachere Illumination. Cela permettra, en excluant l'apport des adhésions, de capter plus de 30 000 euros. Il est prochainement prévu de rencontrer Enedis ainsi que Groupama.
- Ces partenariats seront à faire vivre en termes de visibilité (site internet futur de l'AMR42) et de présence (AG, colloque, CA, visio).
- Le CA valide à l'unanimité ces partenariats.

Echanges sur la date de la prochaine AG :

- La date retenue pour la prochaine assemblée générale sera le vendredi 8 septembre 2023. Recherche du lieu en cours.

Echanges sur le colloque du 11 mai prochain :

- Le colloque prochain se déroulera à Saint-Symphorien-de-Lay, sur la commune Dominique GEAY, le 11 mai (accueil à partir de 18h) à la salle des fêtes.
- Le sujet traité sera celui de l'aménagement du territoire (ZAN, transition écologique en milieu rural ...).

- Sébastien GOUTTEBEL (maire de Murol (63), Président de l'AMR63 et Vice-président de l'AMRF en charge de la Commission urbanisme), Fanny LACROIX (maire de Châtel-en-Trièves (38), Vice-présidente de l'AMRF en charge du volet transition écologique) et Didier BROSSE (Président de la Fédération du BTP42) seront présents. Nous espérons la présence d'un chercheur de l'université de Lyon 2 spécialisé en aménagement du territoire. Dans l'attente d'un retour de leur part.

Intégration d'un nouveau membre du CA :

- Colette FERRAND, ancienne maire de Estivareilles, a démissionné de son poste de maire l'an dernier. Ainsi, il sera proposé lors de la prochaine AG que Timothée CRIONAY, maire de Saint-Victor-sur-Rhins, puisse intégrer le CA de l'AMR42.

Vote quant au lancement d'un site internet dédié à l'association :

- L'AMR42 ne possède pas de site internet, il est donc naturellement proposé de s'en doter. Le CA valide à l'unanimité.
- Il est décidé d'acter la fin du partenariat avec Commune passion, le coût étant trop élevé pour un retour jugé minime.

Echanges et questions diverses :

- Patrice COUCHAUD (Champdieu) s'inquiète de la fermeture des urgences de Feurs le 3 avril prochain. Avec le plafonnement de la rémunération des médecins intérimaires, le service du Smur ne pourra plus tourner. L'association va émettre un communiqué afin d'alerter sur cette situation dramatique pour le territoire, recoupant le très vaste sujet de l'accès aux soins.
- Une inquiétude se pose quant à la volonté du Président de la République de créer 200 brigades de gendarmeries sur le territoire national. Comment répondre aux besoins en grevant une partie des effectifs pour les allouer à ces brigades, tout en les concentrant à Saint-Etienne ? Cela répondra-t-il aux besoins territoriaux ?
- Daniel DUBOST (Marols) regrette que les sénatoriales n'aient pas été mises à l'ordre du jour ainsi que la méthode utilisée pour se lancer dans la course à cette élection. Après les échanges, Marc LAPALLUS (Cuinzier, Président) rappelle que les décisions qui ont été prises l'ont été en concertation et validées en Bureau.
- Simon RIVARD (Coordonnateur de l'AMR42) estime que des décisions ont été prises, il ne lui appartient pas de les commenter, mais rappelle que les points positifs pour l'association sont aujourd'hui nombreux et que cela est à considérer afin d'avancer vers un avenir serein au sein de la structure, sans opposition des territoires.

Le Président

Marc LAPALLUS

